

EXPERING

Managers & Experts for Industry

CHARTRE ETHIQUE

POL-QUAL-003-V3



© EXPERING - Tous droits réservés / CONFIDENTIEL C2 : Ce document est strictement confidentiel et établi à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion, en tout ou partie et de quelque manière que ce soit, est soumise à l'accord préalable de la société EXPERING

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
THEME 1 : RESPECT DE LA LEGISLATION ET CONCURRENCE ETHIQUE	3
<i>Agir en conformité totale avec la législation en vigueur et les normes Expering</i>	3
THEME 2 : INTEGRITE ET TRANSPARENCE	4
<i>Avoir un comportement honnête, faire preuve de probité et agir de façon transparente en toutes circonstances</i>	4
THEME 3 : LOYAUTE ET CONFIDENTIALITE	4
<i>Faire preuve de loyauté, de discrétion et agir de bonne foi</i>	4
THEME 4 : DROIT DES PERSONNES, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE HARCELEMENT	5
<i>Respecter les autres et se respecter soi-même</i>	5

INTRODUCTION

Une charte éthique permet de définir les thèmes importants et les valeurs à transmettre au sein des équipes dans le cadre de l'exercice de ses activités. La charte renforce la protection des droits fondamentaux en rendant ces droits plus visibles et plus explicites pour les collaborateurs et autres parties prenantes.

Il revient à chaque collaborateur ou Manager de communiquer sans délai, à son autorité hiérarchique tout manquement aux présentes règles porté à sa connaissance. Ces communications doivent être de bonne foi et correctement documentées.

Nos valeurs : PROXIMITE, CONVIVIALITE, COUSU MAIN, REACTIVITE

En quoi consiste notre Charte Ethique ? Notre Charte éthique exprime notre respect de la loi et des personnes, ainsi que nos responsabilités vis-à-vis de nos clients et des autres parties prenantes. Elle représente le fondement de notre culture éthique.

A qui est-elle destinée ? Notre Charte éthique s'adresse à tous les collaborateurs d'EXPERING ainsi qu'aux Managers de Transition et Experts en mission via EXPERING. Elle s'applique à chacune et chacun de nous, managers et collaborateurs, à tous les niveaux.

EN TANT QUE COLLABORATEUR, JE DOIS : connaître et comprendre la Charte éthique ; agir en accord avec la Charte éthique et, en cas de doute, demander des conseils à mon manager, mon responsable des ressources humaines ou mon responsable qualité ; incarner et mettre en œuvre nos valeurs au travers de nos comportements dans l'exercice quotidien de mes fonctions.

EN TANT QUE MANAGER (TEAM) OU BUSINESS PARTNER, J'AI DES RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES ET JE DOIS : montrer l'exemple, préserver, promouvoir et mettre en œuvre la Charte éthique dans toutes mes actions quotidiennes ; veiller à ce que les membres de mon équipe ou les Managers/Experts que j'accompagne gardent toujours à l'esprit et respectent la Charte éthique ; m'assurer de connaître suffisamment la Charte éthique pour pouvoir les conseiller et les guider sur les questions qu'ils peuvent soulever ; identifier les risques liés à des situations de non-conformité et prendre les bonnes décisions en cas de problème relevant de mon domaine de responsabilité.

THEME 1 : RESPECT DE LA LEGISLATION ET CONCURRENCE ETHIQUE

Agir en conformité totale avec la législation en vigueur et les normes Expering

Le management de transition doit respecter un cadre réglementaire strict. EXPERING attache une grande importance au respect de la réglementation et à l'éthique de la profession en général. C'est notamment pour cette raison que nous nous sommes rapprochés de la Fédération France Transition qui propose un Code de déontologie de la profession inclus dans le label Bureau Véritas qu'EXPERING détient depuis 2021.

EXPERING s'engage à respecter, et faire respecter, les lois et réglementations en France et dans chaque pays où la société serait amenée à exercer son activité directement ou indirectement par le biais de sous-traitance ou non.

Il est de la responsabilité de tous les collaborateurs et sous-traitants de connaître et respecter pleinement la législation applicable. En cas de doute, la Direction se tient à disposition pour fournir les informations complémentaires.

FOCUS CONCURRENCE :

EXPERING rejette toute pratique anticoncurrentielle. Ses collaborateurs et Managers sous-traitants sont invités à adopter un comportement **irréprochable** vis-à-vis de leurs concurrents, clients, fournisseurs, sous-traitants et prospects. Sont notamment prohibés : l'entente illicite, l'abus de position dominante, les actes de corruption (un code de conduite est à disposition sur le Sharepoint ou sur demande au Responsable Qualité), l'échange d'information privilégiée, les prix discriminatoires, toutes les pratiques considérées comme déloyales.

Tout collaborateur et sous-traitant EXPERING utilise exclusivement les moyens légaux et éthiques pour la recherche d'informations sur ses concurrents ; à titre d'exemple, l'intrusion et la dissimulation d'identité sont illicites. Il ne se livre ni à la diffamation, ni au dénigrement de ses concurrents et s'abstient de tirer avantage de documents inexacts, falsifiés ou déformés.

THEME 2 : INTEGRITE ET TRANSPARENCE

Avoir un comportement honnête, faire preuve de probité et agir de façon transparente en toutes circonstances

Discerner les actions éthiques et éviter les erreurs sont des préoccupations qui vont sur le chemin de la recherche de l'excellence pour EXPERING.

FOCUS CORRUPTION :

EXPERING lutte contre la corruption sous toutes ses formes et veille à ce que les collaborateurs et Managers qui s'impliquent pour faire respecter ce principe n'en subissent aucun préjudice (**devoir d'alerte** protégé).

D'une manière générale, chaque collaborateur qui se trouverait dans une situation de doute quant à la conduite à tenir, devra respecter la règle de base suivante : **TRANSPARENCE**. Ne pas chercher à régler seul la situation. En parler à son responsable hiérarchique ou aux personnes qualifiées chez EXPERING (membre du CODIR, responsable relation manager, Chief of staff, responsable qualité). Un code de conduite est à disposition de tous (Sharepoint), détaillant les définitions, les cas de corruptions et le comportement à avoir.

THEME 3 : LOYAUTE ET CONFIDENTIALITE

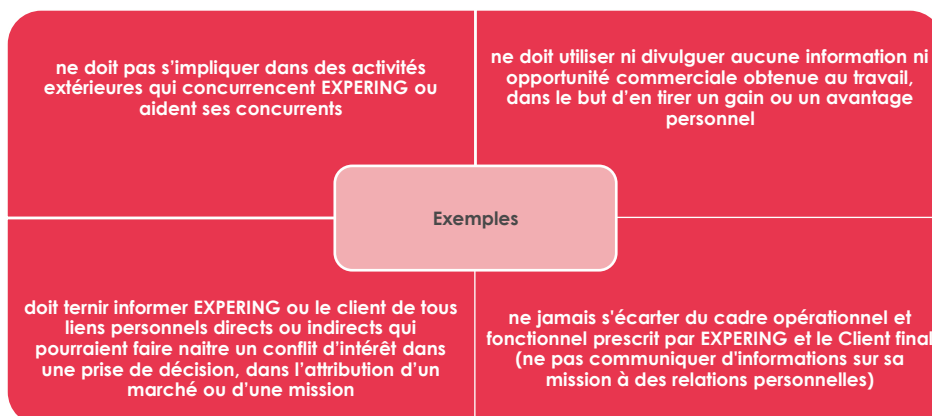
Faire preuve de loyauté, de discrétion et agir de bonne foi

Chaque collaborateur et sous-traitant d'EXPERING est tenu par un devoir de loyauté et par l'obligation d'agir de bonne foi selon les règles d'usages dans nos métiers.

FOCUS CONFLITS D'INTERETS :

Il s'agit d'éviter toute action susceptible d'entrer en conflit avec les intérêts d'EXPERING ou du client, ou qui pourrait ternir sa **réputation**. L'objectif étant d'identifier les situations de conflits d'intérêts, s'en prémunir et le signaler le cas échéant.

Enfin, le dirigeant, le collaborateur ou Manager sous-traitant :



THEME 4 : DROIT DES PERSONNES, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE HARCELEMENT*Respecter les autres et se respecter soi-même*

La gestion des ressources humaines et l'animation des Collaborateurs et des Managers sous-traitants sont fondées sur les principes de **confiance** réciproque et de **respect** mutuel, avec le souci accru de traiter chacun avec **dignité**.

EXPERING s'interdit et interdit notamment toute discrimination, toute pression, poursuite ou harcèlement à caractère moral, religieux ou sexuel.

Dans ce cadre, chacun doit veiller à ne pratiquer aucune discrimination en parole ou en acte, liée à l'âge, au sexe, à l'origine ethnique, sociale ou culturelle, à la religion, aux opinions politiques ou activités syndicales, à l'orientation ou à l'identité sexuelle, à la grossesse, l'état de santé ou de particulière vulnérabilité, ou aux particularités physiques ou handicaps.

EXPERING entend traiter chacun avec respect et équité et **promouvoir l'égalité des chances** dans tous les aspects de l'emploi et des missions.

Chaque collaborateur et Manager a droit au respect de sa vie privée notamment au travers de la réglementation relative aux données informatiques (démarche RGPD, cf charte informatique EXPERING).



Jean-
Charles
MARCOS

Signature
numérique de
Jean-Charles
MARCOS
Date : 2025.03.05
15:41:12 +01'00'

Signataire, le 05/03/25
Jean-Charles MARCOS
PRESIDENT EXPERING